

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000995 / 52009747
TRB CHEMEDICA SA, 1896 Vouvry
Unité de production chimique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
7 H
01.05.2014–31.07.2014 (Nouveau permis)
- 14-001016 / 68848491
Sert Trans Sàrl, 1214 Vernier
Transport marchandise
Besoin particulier de consommation
5 H
01.05.2014–30.04.2017 (Nouveau permis)
- 14-000520 / 51994406
SCHOTT Suisse SA, 1400 Yverdon-les-Bains
Polissage / doucissage, Usinage I, Usinage II, Saphir, Maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H
01.03.2014–28.02.2017 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-000551 / 41989809
Richemont International SA Siège social, 1752 Villars-sur-Glâne
Département GIS Service Management: coordination et communication lors
de problèmes techniques sur le équipements, réseaux et applications IT du groupe
Richemont
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H, 2 F
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail